

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 14 DÉCEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 14 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à l'auditorium de la Médiathèque intercommunale à Lezoux, après convocations légales en date du 07 décembre, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Gilles MARQUET
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Éliane GRANET
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
M. Daniel PEYNON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Annick FORESTIER	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda BOILON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Marie-France MARMY	Mme Michelle CIERGE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

Suppléants présents : Mrs Patrice BLANC et Philippe BÉAL

Etaient représentés (procuration) :

Mme Isabelle GROUIEC (à M. Thierry TISSERAND)
M. René BROUSSE (à Mme Michelle CIERGE)

Etaient absents :

M. Patrick GIRAUD
Mme Julie MONTBRIZON

VOTE : En exercice : 35 Présents : 31 / Représentés : 2 Votants : 33

Madame la Présidente propose de commencer la séance par les OJ en matière de RH : OJ n° 13-14-15 & 16

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Est arrivée en cours de séance (18h30) à compter de l'OJ n° 01 Mme Anne-Marie OLIVON (absente pour les OJ 13 ; 14 ; 15 et 16)
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°..... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET : HABITAT – PLUI H – DEMANDE DE SUBVENTION AU CD63

HABITAT – PLUI H – DEMANDE DE SUBVENTION AU CD63

- VU le code de l'urbanisme ;
- VU le Code Général des Collectivités territoriales ;
- VU la loi ALUR N°2014-366 du 24 mars 2014 ;
- VU les statuts de la CCEDA modifiés par l'arrêté n°020211025 ;
- VU la délibération de prescription du plan local d'urbanisme valant programme local de l'habitat n°28 en date du 29/09/2021 ;

Madame la Présidente rappelle que la communauté de communes s'est engagée en 2010 dans l'élaboration d'un programme local de l'habitat (PLH) à l'échelle du bassin de vie de Thiers. L'approbation définitive du PLH est intervenu le 16 février 2015 pour une durée de 6 ans. Notre PLH étant devenue caduque, la communauté de communes a décidé d'inclure le volet habitat dans l'élaboration du PLUi afin de mieux coordonner sa politique habitat et d'aménagement du territoire.

Madame la Présidente explique qu'afin d'abonder au financement du volet habitat du plan local d'urbanisme intercommunal une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

La demande de subvention porte sur le plan de financements du volet habitat du PLUi figurant dans le tableau ci-dessous :

Dépense HT €		Recette HT €	
Diagnostic Habitat	50 000	CD 63 (30%)	15 000€
Volet habitat du PADD		CCEDA	35 000 €
POA			
Atelier habitat			
Total dépenses HT		50 000€	Total recettes HT

Par conséquent, Madame la Présidente propose aux délégués communautaires :

- D'approuver le plan de financement du volet habitat du PLUi ;
- D'autoriser la présidente à solliciter une subvention auprès du CD63 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes approuve la demande de subvention au Conseil départemental pour le volet habitat du PLUi, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 17 décembre 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.